

Réf: Dossier 366020

## Avis de constitution

### SOCIETE « SARETCHE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Abatta,  
secteur Oribat-40 hectares, Immeuble AYS, près des  
terrains de jeux, Lot 379, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARETCHE »

Objet : Prestation de Services: Formations, Gérance,  
Location de Personnels et Autres.

Constructions,  
Ventes diverses

-l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie de biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
se rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Abatta,  
secteur Oribat-40 hectares, Immeuble AYS, près des  
terrains de jeux, Lot 379, Ilot 34

Dirigeant(s) M PANGNI KABLAN KOIZAN THOMAS

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12956 du 12/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76868/GTCA/RC/2024 du 12/12/2024

